Saint-Cyrille
de-Wendover
Deux cantons, une fierté

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Projet éolien sur le territoire de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover

Saint-Cyrille-de-Wendover, le 26 novembre 2026 – La Municipalité a rencontré, le 23 novembre dernier, un promoteur souhaitant implanter un projet éolien sur son territoire. L'appel d'offres d'Hydro-Québec exige que les projets des promoteurs soient déposés avant la fin du mois de février 2027.

Lors de cette rencontre, les membres du conseil ont pu prendre connaissance du projet tout en profitant de la présence des représentants du promoteur pour démystifier les avantages, inconvénients et bénéfices d'un tel projet pour la Municipalité.

Les membres du conseil sont confiants, qu'en étroite collaboration avec le promoteur, ce projet bénéficie à l'ensemble de la population et assure une sécurité financière pour la Municipalité.

Afin de bien informer la population de la teneur du projet potentiel, le promoteur tiendra deux séances d'information où les citoyens seront invités à adresser leurs inquiétudes et interrogations. La Municipalité publicisera la tenue de ces séances sur ses plateformes. Une première séance devrait être tenue au courant du mois de décembre 2026 et une seconde en janvier 2027.

« Le conseil aborde ce projet avec enthousiasme et souhaite que la population de Saint-Cyrille-de-Wendover puisse être convenablement informée et renseignée sur les étapes de ce projet d'envergure, qui positionnera la Municipalité comme faisant partie d'une solution écologique innovante en matière de production d'électricité. »

La Municipalité est fière de faire partie du changement entamé par le gouvernement québécois en matière d'énergies renouvelables. Soulignons que le promoteur a déjà obtenu l'accord ou est en voie d'obtenir un accord favorable, d'environ 50 % des propriétaires terriens, visés par l'ensemble du projet, qui s'étendra également sur le territoire de municipalités voisines comme Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Nous invitons la population à demeurer à l'affût des prochaines communications de la Municipalité concernant la tenue des consultations publiques.

– 30 –

Source :
Conseil municipal
Saint-Cyrille-de-Wendover